



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MARDI 2 OCTOBRE 2018

18 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Dossier du nouveau garage municipal – Affectation pour tests de forages.
4. Autorisation de destruction de documents inactifs – archives.
5. Affaires nouvelles.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

Note : Projet du 28 septembre 2018 avant son approbation et sujet à changements.
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement et durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil.